

MAIRIE DE VEROSVRES

**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 FÉVRIER 2023**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Danièle DUFOUR, Alain JOLY, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Séverine THOMAS, Denise TABOULOT.

Excusés : Jean-Didier CHARVET, Laurence GUILLOUX.

Secrétaire de Séance : Céline KUBIACZYK.

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre janvier à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 27 janvier 2023 à l'unanimité.

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

\* - **Délibération n° 2023\_02**

**Vote du Compte Administratif 2022 - BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire présente le Compte administratif 2022 de la Commune.

Les résultats sont les suivants :

Compte Administratif 2022 du Budget Principal de la Commune

Sections	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat de clôture
Fonctionnement	361 414,12	380 994,47	+ 19 580,35	+ 152 917,85	+ 172 498,20
Investissement	98 868,99	219 779,86	+ 120 910,87	- 5 961,75	+ 114 949,12
Résultat Final	460 283,11	600 774,33	+ 140 491,22	+ 146 956,10	+ 287 447,32

Le Maire quitte la pièce au moment du vote.

Le Compte Administratif 2022 de la Commune est voté POUR à l'unanimité

- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

\* - **Délibération n° 2023\_03**

**Vote du Compte de Gestion exercice 2022 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE les comptes du compte de gestion du budget principal de la Commune de l'année 2022 établi par Monsieur le Trésorier,

VOTE le compte de gestion du budget principal POUR à l'unanimité.

Le Maire informe que puisque les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement sont positives, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération d'affectation des résultats.

#### - BUDGET 2023

Lionel CABATON expose le travail établi par la commission de finances sur la préparation du budget 2023.

Une réflexion sur les investissements à prévoir en 2023 est en cours : Travaux de voirie haut du Bourg, participation des travaux d'eaux pluviales route de Beaubery, aménagement salle polyvalente, aménagement terrasse du commerce (pergola ?), petits outillages, ordinateur mairie, boîte à livres, projecteur terrain de boules, panneau signalétique MAM, etc...

Des conseils et des devis vont être demandés à des professionnels pour la couverture de la terrasse du commerce.

#### - RENOVATION SALLE POLYVALENTE

Le conseil examine la nouvelle esquisse de l'architecte Atelier FaBA. Les plans ont été modifiés et des économies ont été proposées.

Après débat, l'assemblée note que cette nouvelle proposition n'apporte pas de fonctionnalité supplémentaire et que le budget présenté reste élevé pour les travaux prévus. Cette esquisse n'est pas retenue.

Le conseil municipal décide d'arrêter la procédure en cours.

#### \* - **Délibération n° 2023\_03**

#### **Résiliation du Marché de Maîtrise d'Œuvre - Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente et remplacement de la façade Sud**

Vu la délibération 2022\_37 retenant le cabinet Atelier FaBA pour le marché de maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente et remplacement de la façade sud,

Vu l'inadéquation entre les travaux attendus et le montant estimatif des travaux présenté dans la phase Esquisse,

Vu le budget prévu pour ce projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de résilier le marché signé avec l'Atelier FaBA au terme du rendu Diagnostic/ Esquisse (DIAG/ESQ),

DONNE POUVOIR au Maire d'effectuer les démarches nécessaires concernant ce dossier.

#### - TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de la voirie de la route de Beaubery ont débutés. La route est barrée.

Les transports scolaires ne s'arrêtent plus au Bourg de Vérosvres. Un responsable des transports de la Région souhaite voir sur place les possibilités de déviations.

## - REUNIONS INTERCOMMUNALES

### \* FIBRE

Toutes les communes de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier sont câblées. Les commerciaux vont commencer de commercialiser des offres fin mars.

Fin 2030, les fils de téléphone ne seront plus fonctionnels.

### \* CIAS

Réunion sur la prévention des risques et dangers chez les mineurs. Une intervention par des professionnels de l'enfance va être faite à l'école de Vérosvres.

\* Une présentation d'un logiciel à destination des services périscolaires a été faite à la communauté de communes. Il pourrait être utiles à toutes les communes qui le souhaitent pour la gestion des cantines, garderies, etc...

### \* VILLAGES SOLIDAIRES

Une présentation du réseau des aidants a été faite. Des rencontres pour les aidants sont organisées afin de leur apporter des conseils.

### \* SPANC

Céline KUBIACZYK fait le point sur le fonctionnement du SPANC :

Les vidanges groupées sont toujours proposées.

Des modifications dans le personnel vont avoir lieu.

## - AFFAIRES DIVERSES

\* Suite aux élections de 2022, l'école de Vérosvres a élu ses délégués. les enfants de CM2 de l'école de Vérosvres ont envoyé une lettre au Maire afin de proposer des projets pour améliorer les temps libres durant les temps d'école : construire une boîte à livres sur le parking de l'école, planter des arbres à côté du stade, installer des bancs fixes dans la cour de récréation et de quoi faire de l'ombre l'été.

L'assemblée a pris note de ces demandes et va réfléchir à leur faisabilité. Le Maire va répondre par courrier aux élèves.

\* La commune de Vérosvres a reçu le 5<sup>ème</sup> prix au concours des Villes et Villages Fleuris de Saône-et-Loire dans la catégorie des communes de 251 à 500 habitants, ainsi que le prix de la mise en valeur végétale du cimetière.

### \* RCEA

Les études sont toujours en cours.

Des réflexions sont menées sur la possibilité d'installer des merlons en bas du Bourg, ce qui nécessiterait des acquisitions foncières.

\* la prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 24 mars 2023.

La séance est levée à 23h30.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 03 mars 2023 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,  
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,